

Histoire et patrimoine

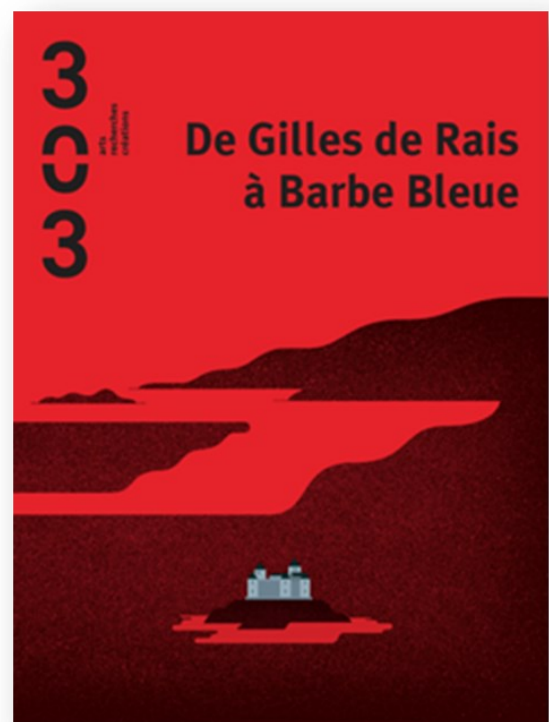
303 arts, recherches, créations – Revue culturelle des Pays de la Loire De Gilles de Rais (1405-1440) au Barbe Bleue de Charles Perrault

Dans son n° 164 de janvier 2021, la revue 303 consacre son dossier à l'« *étonnant amalgame* » entre d'une part Gilles de Rais (1405-1440), « *riche baron et maréchal de France devenu un hérétique et un criminel diabolique, coupable de très nombreux viols et assassinats d'enfants* », et d'autre part Barbe Bleue, « *puissant seigneur lui aussi, assassin de ses épouses successives dans un conte de Charles Perrault publié pour la première fois en 1697* ».

Le premier des deux personnages, historique, n'a pas forcément servi de modèle pour le second, imaginaire, mais tous les deux seront pourtant confondus dans la culture savante ou populaire, surtout dans l'ouest de la France.

Matei Cazacu, historien, décortique le conte de Barbe Bleue. On en connaît trois formes en France et pas moins de soixante-cinq versions différentes, uniquement en France ou dans des régions d'émigration française. Dans certaines de ces versions, notamment en Bretagne, en Vendée et dans le Poitou, le mythe ancien de l'assassin de femmes se mélange avec l'histoire authentique de Gilles de Rais, puissant seigneur qui y possédait des châteaux et des terres, par ailleurs violeur et assassin d'enfants. Matei Cazacu présente divers auteurs qui, depuis la fin du XVIII^e siècle, ont contribué à entretenir la confusion.

Jacques Chiffolleau, également historien, s'emploie à un inventaire des « *traces, reliques* » qui nous restent de Gilles de Rais alors que le conte ne s'était pas encore emparé du personnage. Les traces matérielles de l'existence de Gilles de Rais se sont effacées progressivement au XIX^e siècle. C'est ainsi que l'imagination, romantique et populaire, a ressuscité « *le baron sadique au milieu de ses châteaux en ruine* » et lui a fait rencontrer « *le tueur de femmes du conte de Perrault* ». Toutefois, il reste des archives du XV^e siècle, en particulier relatives à ses procès, mais Jacques Chiffolleau montre ô combien il convient d'être prudent avec des sources écrites en latin, incomplètes, publiées récemment en français pour certaines, et pas toujours avec un véritable appareil critique. Au demeurant, le contenu de ces sources est tellement sordide qu'on finit par croire aux crimes atroces alors qu'on pouvait supposer un procès politique. « *Et cela nous installe dans un doute*



Marta Orzel, illustratrice, née en Pologne, vit et travaille en France depuis 2009, actuellement à Nantes. Pour 303, elle a réalisé la page de couverture et une fresque de six pages sur Gilles de Rais... ou Barbe Bleue !

inquiétant sur l'ampleur et la réalité de ses faits », ce qui a pu contribuer à la longue présence du monstre jusqu'à nos jours...

Éva Prouteau, critique d'art et conférencière, rappelle qu'en 1992, s'est tenue « *une étonnante Cour arbitrale* » avec pour objet une « *révision* » du procès de Gilles de Rais qui s'était tenu en 1440. Celui-ci a-t-il pu être la victime de la « *machination judiciaire orchestrée par l'évêque-chancelier Jehan de Malestroit* » ? Gilles de Rais est symboliquement acquitté par la Cour arbitrale, mais la démarche suscite de vives critiques, no-

tamment sur la méthodologie et le manque de recul critique. On parle d'une « *farce monumentale* » à des fins médiatiques et commerciales.

Jacques Chiffolleau intervient à nouveau, cette fois-ci pour traiter de la « *plasticité du monstre* » : l'image de Gilles de Rais se transforme dans le temps, mais toujours en conservant des liens avec l'interdit et le pouvoir. On invoque Gilles de Rais pour faire peur aux enfants. Il peut être le traître, l'hérétique, le sorcier, et aussi un grand pervers, pouvant être séduisant le jour et monstrueux la nuit... Sa « *longue vie* » après la mort, conclut Jacques Chiffolleau, est « *comme le miroir de toutes les sociétés qui en ont accueilli le récit, sans cesse recommencé* ».

Thierry Froger, plasticien de formation, enseignant à l'École des beaux-arts Nantes Saint-Nazaire, s'intéresse au « *cinéma de Barbe Bleue* ». D'entrée, il souligne que Barbe Bleue a inspiré de nombreux films, mais que la plupart sont « *plutôt mauvais* ». Tout a commencé avec le *Barbe-Bleue* de Georges Méliès, un film d'une dizaine de minutes réalisé en 1901. Thierry Froger décortique ensuite – assassine ? – les films d'Edgar G. Ulmer (1944), Marcel Carné (1951), Edward Dmytryk et Luciano Sacripanti (1972) ou Catherine Breillat (2009)... Le chapeau de l'article précise que l'auteur fait ressortir, dans « *ce ratage généralisé* », « *quelques motifs* » pouvant retenir l'attention.

Vincent Petitjean a lui opté pour la « *postérité littéraire de Gilles de Rais* ». L'exposé des faits criminels à lui seul ne pouvait aboutir à des œuvres littéraires, mais tout devient plus intéressant quand le fidèle compagnon

de Jeanne d'Arc honore le Diable par des offrandes humaines ! Ses aveux (forcés ?), son repentir, sa mort « *pieuse* » constituent les autres ressorts de sa postérité littéraire. Il faut attendre le XX^e siècle, précise l'auteur, « *pour que la monstruosité de Gilles de Rais se donne à voir sur scène* ». L'auteur présente alors les œuvres qui lui paraissent « *les plus pertinentes* ».

Clotilde Leguil, psychanalyste et philosophe, interroge la morale cachée du conte de Barbe Bleue. Est-ce d'ailleurs un « *conte* », tellement le texte est véritablement effrayant et comporte si peu d'éléments merveilleux ? Il y a seulement la fameuse clé sur laquelle aucune tache de sang ne peut s'effacer... L'auteure voit finalement dans le conte « *un éloge de la désobéissance pour se sauver de l'emprise de l'Autre* »...

Éva Prouteau s'intéresse à la barbe de poils bleutés de Barbe Bleue. Quel sens accorder à cet attribut inédit ? L'auteure mentionne les réflexions de divers auteurs et évoque quelques représentations de Barbe Bleue, mais elle reconnaît ne pas avoir tous les éléments pour clore définitivement le débat !

Anthony Poiraud revient sur la postérité culturelle de Gilles de Rais : pour lui, « *les sociétés qui l'ont représenté se sont senties concernées par son personnage d'une manière ou d'une autre* ». L'auteur revisite le roman *Là-bas*, de Joris-Karl Huysmans (1891), ainsi que *Le Procès de Gilles de Rais*, annoté et commenté par Georges Bataille (1959). L'horreur que Gilles de Rais inspire et l'attraction qu'il exerce amènent Anthony Poi-

(Suite page 4)

Fantaisie généalogique

Du sang craonnais dans les veines...

Chaque ville est à la recherche d'un petit quelque chose pour en devenir la capitale et s'offrir une notoriété. Un quelconque personnage peut être né ici, y avoir vécu ou y être mort, et ainsi remplir son office. La ville de Craon a son Volney : philosophe et orientaliste, il y est né en 1757 et y est honoré par une statue, une place et même un collège qui porte son nom. Voilà le personnage idéal, surtout quand il se contentait de voyager, ou qu'il était cet écrivain que personne ne lit plus jamais – un peu moins idéal quand il se mêlait de politique !

À la recherche d'un autre illustre personnage qui fit un peu plus l'unanimité et en retournant quelques siècles en arrière, on pourrait malencontreusement tomber sur Gilles de Rais, ce maréchal de France, compagnon d'armes de Jeanne d'Arc, mais gibier de potence, qui aurait vendu son âme au diable et dont la vie singulière a contribué au mythe de Barbe Bleue. Certes, Gilles de Rais n'est pas né à Craon. Il n'y a peut-être jamais mis les pieds ; on sait seulement qu'il vend une terre, « la Barre », qu'il possède à proximité, à Saint-Saturnin-du-Limet. Mais ce personnage, tristement célèbre pour avoir commis d'horribles crimes, n'en a pas moins du sang craonnais dans les veines...

Pour faire simple, disons que le trisaïeul maternel de Gilles de Rais est Amaury III, baron de Craon. Son grand-père maternel, Jean de Craon, seigneur de la Suze, est donc le cousin d'Amaury IV, baron de Craon.

En fait, si Gilles de Rais a du sang craonnais dans les veines, c'est à cause de Jeanne Chabot (« la Sage »), héritière du domaine de Rais, mais qui n'a pas de descendance. Elle désigne comme héritier un cousin éloigné, qui deviendra le père de Gilles de Rais, soit Guy II de Montmorency-Laval. Jeanne Chabot (« la Sage ») est l'arrière-petite-fille de

Gérard III Chabot, seigneur de Rais et Machecoul. Et celui-ci est le père de Jeanne Chabot (là, il s'agit de « la Folle »), qui a épousé Foulques I^{er} de Montmorency-Laval, qui n'est autre que le grand-père de Guy II de Montmorency-Laval.

Au passage, on peut remarquer que par son père, Gilles de Rais est aussi l'arrière-arrière-arrière-arrière-petit-fils de... Maurice IV de Craon, seigneur de Craon et de Sablé († 1250). Mais il est aussi l'arrière-arrière-petit-fils des célèbres Guy IX de Montmorency-Laval († 1333) et de Béatrice de Gâvre († 1316).

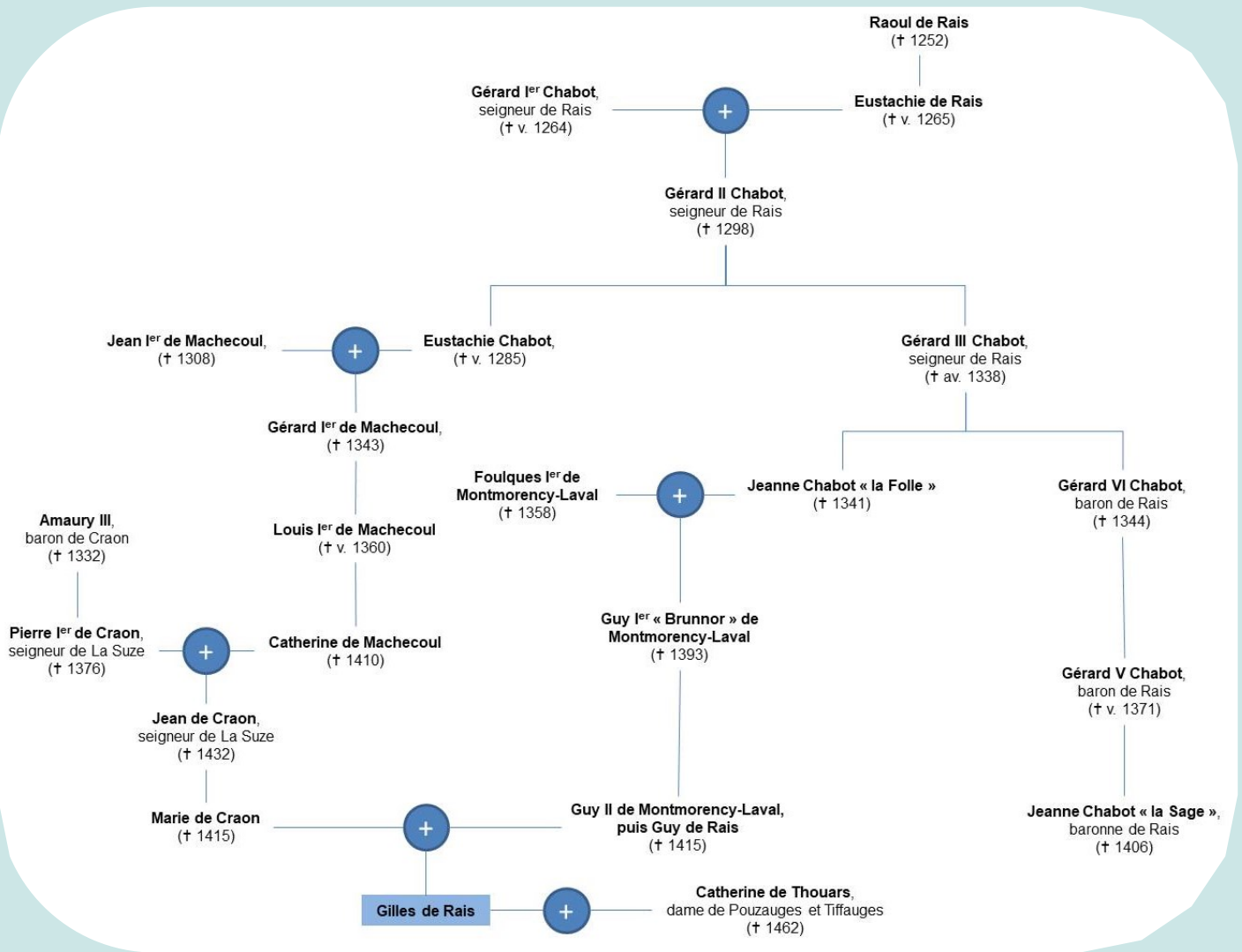
Pour en revenir à nos affaires, Jeanne Chabot (« la Sage ») et Guy II de Montmorency-Laval sont l'arrière-petite-fille et l'arrière-petit-fils de Gérard III Chabot. Rebondissement en 1402 : Jeanne Chabot (« la Sage ») change d'avis.

Forcément des histoires d'héritage...

Jean de Craon, qui est donc le petit-fils d'Amaury III, baron de Craon, a sans doute dû faire comprendre à Jeanne Chabot (« la Sage ») que le domaine de Rais doit plutôt revenir à sa mère, Catherine de Machecoul, celle-ci étant l'arrière-arrière-petite-fille de Gérard II Chabot – tout comme Jeanne Chabot (« la Sage »).

Suite à l'intervention de Jean de Craon, l'héritière du domaine de Rais revient sur sa décision, mais il y a un procès, sans doute interminable, entre Guy II de Montmorency-Laval et celui qui va devenir son beau-père, Jean de Craon. Car effectivement, pour mettre tout le monde d'accord, pour que le domaine de Rais aille à la fois aux Montmorency-Laval et aux Craon-la-Suze, Marie de Craon, la fille de Jean de Craon, est mariée à Guy II de Montmorency-Laval (il suffisait d'y penser).

Il faut bien reconnaître que ces anciennes histoires de famille ne sont pas toujours très simples à suivre. En tout cas, de ce mariage de Guy II de Montmorency-Laval (devenu Guy de Rais par la volonté de Jeanne Chabot « la Sage ») et de Marie de Craon, est issu notre Gilles de Rais. En 1420, celui-ci épouse Catherine de Thouars. Dans la même période, son grand-père, Jean de Craon, se remarie avec Anne de Sillé qui se trouve être la tante de Catherine de Thouars ! Ce qui revient à dire que Gilles de Rais a pour épouse la nièce de l'épouse de son grand-père...



(Suite de la page 2)

raudeau à formuler des hypothèses inattendues en lien avec le capitalisme.

Émeric Cloche clôt le dossier en évoquant les littératures populaires au sein desquelles le personnage de

Gilles de Rais a trouvé place. Tout au long du XIX^e siècle, ce sont des ballades, des complaintes, des contes... Au siècle suivant, ce sont des romans feuilletons, puis des bandes dessinées, et même des mangas. On retrouve aujourd'hui Gilles de Rais aussi bien dans les jeux vidéo que dans la musique actuelle...